Citoyennes, citoyens de Ste-Hénédine,

Nous vivons présentement une période d’attente qui limite nos relations étroites avec nos êtres chers. Nos activités, nos gestes sont chargés de la plus grande prudence. Même si un déconfinement progressif est en train de se faire, notre avenir sera empreint d’un excès de protection et de plus de sédentarisation.

Malgré toutes les contraintes de la situation, les activités économiques reprennent. La construction domiciliaire et commerciale reprend et nos enfants du primaire sont de retour à l’école. Les activités de la municipalité continuent et les obligations et règlements dictés par le gouvernement se réalisent dont l’application de la loi concernant l’encadrement des chiens. De toutes les municipalités de la Nouvelle-Beauce, Sainte-Hénédine n’enregistrait pas les chiens et n’obligeait pas le port d’une médaille. Vous avez reçu un formulaire d’enregistrement par la poste et si vous possédez un chien, vous devez selon la loi en vigueur depuis le 3 mars 2020 enregistrer votre animal. La municipalité vous remettra une médaille d’identification. Je tiens à remercier le vétérinaire M. Jean-Luc Boutin qui, au fil des années, nous a assuré son expertise et ses services pour la gestion des chiens errants ou dangereux.

Plusieurs parents nous demandent Quand les camps de jour débuteront. Comme pour vous, nous attendons les directives de la santé publique afin d’établir les dispositions nécessaires pour respecter les règles de sécurité dont la distanciation physique entre les enfants et les moniteurs. La ministre Andrée Laforest prétend que les camps de jour devraient ouvrir fin juin début juillet. Un guide pour les mesures sanitaires devrait être présenté dans les prochains jours. La municipalité, la coordonnatrice et le comité des loisirs verront à travailler sur ce plan de mise en œuvre. Toutefois, l’ouverture dépendra de l’évolution de la situation dans les écoles.

L’initiative du gouvernement du *Panier bleu* pour promouvoir l’achat local amène un engouement des entreprises de s’afficher et d’inviter la population à consommer les produits et services locaux. En janvier nous avons publié un article demandant à nos entreprises de nous fournir leurs coordonnées ainsi qu’une carte d’affaire afin d’inclure un répertoire de toutes les entreprises sur le nouveau site Web de la municipalité. Avec l’arrivée de la COVID-19, notre fournisseur de service doit revoir l’échéancier de la livraison du nouveau site et nous nous excusons du retard. Une citoyenne de notre municipalité a débuté un projet similaire et considérant la base de données que nous possédons déjà, nous complèterons le travail dans les meilleurs délais afin d’avoir une vitrine de tous nos entrepreneurs pour notre population.

Pour terminer une citation de Joan Baez :  *L’espoir est contagieux, comme le rire!*

À bientôt!

**Michel Duval**, maire